

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 26 janvier 2023**

Sous la Présidence de Monsieur Justin VOGEL

Nombre de membres en exercice : 37
Nombre de membres présents : 37
Absents excusés : 00

Date de convocation : 19/01/2023

Délibération N° D-2023-2601-05

Membres présents : 37 membres

Mesdames ROHFRIETSCH Anne-Marie, BERBACH Gisèle, BLANCHAIS Christine, DOTT Sylvie, JACOB Chantal, ROTH Mireille, DYEUL Aurélie, BAUER Liliane, BOEHLER Denise, RAPINAT Fabienne, DIETRICH Isabelle, JULES Adeline, HUCKERT Claudine, GEIGER Nathalie, KUHN Josiane.

Messieurs LASTHAUS Jean-Claude, BOHR Freddy, BURGER Gaston, ZILLIOX Raymond, LUTTMANN Pierre, ROTH Pierre, KRIEGER Laurent, SCHMITT Alfred, RUCH Jean-Jacques, GROSSKOST Alain, GINSZ Luc, NOE Vincent, JACOB André, RIEHL Julien, TOUSSAINT Jean-Luc, HECKMANN Vincent, LAMBERT Jean-Charles, EHRHART Mathieu.

Monsieur HELLER Jean-Luc a donné pouvoir à Monsieur Alain GROSSKOST pour voter en son nom.

Madame HALTER Estelle a donné pouvoir à Monsieur Jean-Charles LAMBERT pour voter en son nom.

Monsieur WEISS Henri a donné pouvoir à Madame Fabienne RAPINAT pour voter en son nom.

Membres absents excusés : .../...

Objet : Avenant au contrat de reprise plastiques avec la société Valorplast

Monsieur le Président explique aux membres du Conseil que dans le cadre des obligations prévues au cahier des charges du contrat signé avec CITEO pour la reprise des emballages ménagers, la Communauté de communes du Kochersberg est signataire d'un contrat de reprise des plastiques, option filières, avec la société Valorplast. Ce contrat est arrivé à échéance le 31 décembre 2022.

Compte tenu de la mise en œuvre de l'extension des consignes de tri à compter du 1^{er} janvier 2023, le cahier des charges d'agrément de la filière des emballages ménagers a fait l'objet au cours de l'année 2022 de plusieurs modifications concernant notamment la définition des options de reprises pour le flux en développement et les solutions transitoires. L'agrément de CITEO a ainsi été prolongé jusqu'au 31 décembre 2023.

Dans ce contexte, il est proposé au Conseil communautaire de signer un avenant avec Valorplast pour prolonger le contrat de reprise des plastiques jusqu'au 31 décembre 2023 et prendre en compte les extensions de consignes de tri.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil communautaire **entérine** la proposition du Président et **décide de signer** un avenant au contrat de reprise plastiques avec la société Valorplast pour prolonger le contrat d'une année jusqu'au 31 décembre 2023.

Fait à Truchtersheim, le 30 janvier 2023

Le Secrétaire de séance,

Vincent NOF

Le Président,

Justin VOGEL